

COMPTE-RENDU RENCONTRE RIVERAINS GRAND-CHAMP/PARADIS 19/10/2020 – 20h30 à l'Héliotrope

Projet de requalification du carrefour formé par la montée du Boulard, le chemin du Grand-Champ, la route de la Durantière et la route du Paradis.

Participants :

Elus :

O. Biaggi : Maire,

G. Fremiot : 1^{er} adjoint au Développement Durable,

N. Chartoire : 4^{ème} adjointe à l'Aménagement du Territoire, à l'Urbanisme et à la Mobilité,

C. Bourguignon : 5^{ème} adjoint à la Voirie, aux Bâtiments, à l'Agriculture et au Commerce,

V. Lecocq : Conseiller Délégué à l'Urbanisme

Riverains :

Environ 35 riverains présents.

Introduction :

M. le Maire accueille les riverains et introduit la rencontre.

L'objectif est d'associer au plus tôt les riverains dans le projet de requalification du carrefour, en amont de la phase d'études. Cela permettra de consolider les besoins du projet préalablement définis par les élus et la Copamo.

Une explication est donnée sur le mode de fonctionnement de la compétence Voirie déléguée à la Copamo, ainsi que le process de décision.

Présentation du projet :

C. Bourguignon présente le projet : l'emprise, le diagnostic réalisé, les objectifs, le calendrier prévisionnel et les coûts.

Voir présentation en pièce jointe.



Echanges avec les riverains :

A la fin de la présentation, une phase d'échange sous forme de questions/réponses est proposée aux participants.

Question :

Quelles sont les possibilités pour inclure un cheminement piéton ? Celui-ci prendra-t-il sur la largeur actuelle de la voirie ?

Réponse :

Des emplacements réservés sont inscrits au PLU. Ceux-ci ne couvrent pas l'emprise globale du projet. Une rétrocession à la commune d'une partie des terrains de propriétaires pourra être envisagée, en accord avec ceux-ci.

L'étude permettra de répondre aux surfaces nécessaires à acquérir sur l'emprise du projet.

Question :

Comment prenez-vous en compte les flux issus d'autres communes des monts du Lyonnais et empruntant cette voie ?

Réponse :

Un Groupe de Travail Mobilité a été mis en place au sein de la COPAMO et auquel participent plusieurs élus d'Orlienas. Ce GT a pour objectif d'étudier les problèmes de mobilité au-delà d'Orlienas et en concertation avec les autres communes.

Question :

Comment réorienter le trafic de transit actuel sur cette route ?

Réponse :

L'objectif principal du projet est de ralentir le trafic, ce qui permettra d'assurer la sécurité des piétons et de dissuader en partie les automobilistes en transit.

Question :

Le sens unique actuel sur le chemin du Grand-Champ est-il toujours pertinent ? Une part du trafic passant auparavant par ce chemin est détournée vers la montée du Boulard.

Réponse :

Ce point sera regardé dans la phase d'études.

Question :

Pourquoi ne pas avoir intégré la montée du Boulard dans l'étude ?



Réponse :

Le périmètre de l'étude a été déterminé dans le mandat précédent et approuvé en décembre 2019 en conseil communautaire (Copamo).

Comme présenté, nous souhaitons en accord avec la Copamo étendre ce périmètre jusqu'à la route du Taravel du fait de la densité importante d'habitations sur la route du Paradis entre le chemin du Vorza et la route du Taravel.

Il ne sera pas possible d'inclure la montée du Boulard dans ce projet.

Question :

Quel poids auront les riverains dans les choix qui seront faits dans les aménagements ? Si plusieurs scénarii sont proposés à l'issue de la phase d'étude, est-ce que les habitants pourront participer au choix ?

Réponse :

Les résultats de l'étude seront présentés aux riverains.

Si plusieurs hypothèses sont avancées, les avis émis permettront d'orienter le choix qui sera pris par l'équipe municipale.

Question :

Les problèmes actuels de ruissellement d'eau seront-ils résolus par ce projet ?

Réponse :

Ce point fait partie des objectifs du projet. Les riverains concernés seront associés pendant la phase d'étude pour apporter les constats de terrain aux techniciens sur cette problématique.

Question :

Des priorités ont-elles été fixées sur les objectifs du projet ?

Réponse :

La sécurité et la limitation du transit par une réduction de la vitesse des automobilistes sont nos principales priorités. Les autres objectifs ne sont pas pour l'instant priorisés.

Question :

Que se passe-t-il si la Copamo refuse le financement des travaux ?

Réponse :

La Copamo détient la compétence Voirie. A ce titre, le projet ne peut être mené si elle refuse son financement.



Question :

Quelle crédibilité donner aux coûts prévisionnels des travaux ?

Réponse :

Ce pré-chiffrage a été fait par la Copamo, probablement sur la base de prix moyen d'exécution au mètre linéaire. Il est à prendre avec beaucoup de prudence.

Question :

Quand saura-t-on si le projet se fera ?

Réponse :

La phase d'étude a déjà été validée et sera lancée en début d'année 2021.

Les orientations budgétaires pour 2021 sont actuellement en débat à la Copamo.

Il faut attendre la validation du budget 2021.

Question :

Il y a actuellement des lampadaires qui ne fonctionnent pas sur la route du Paradis et sur la montée du Boulard. Quand ce problème sera-t-il résolu ?

Réponse :

Une visite nocturne est prévue cette nuit par l'entreprise Serpollet, mandatée par le SYDER (syndicat qui s'occupe de l'éclairage public). L'objectif étant de noter tous les dysfonctionnements.

Si vous constatez que des anomalies subsistent d'ici une dizaine de jours, merci de le signaler à urbanisme@orlienas.fr.

Question :

Autrefois la ligne de car desservait la fin de la route du Paradis (au croisement de Bonneton). Est-il possible de recréer cet arrêt ?

Réponse :

Cet arrêt a été supprimé car il imposait au car de faire une marche arrière pour effectuer son demi-tour. Ce qui est interdit.

Question aux riverains concernés:

La mise en place du Stop au croisement Durantière/Paradis a-t-il permis de ralentir le trafic ?

Réponse des riverains habitants à ce niveau:

Oui, cela est efficace. Mais les voitures ont tendance à réaccélérer très rapidement sur Grand Champ.

Fin de la rencontre à 22h.

